



CASTRES TARN TENNIS DE TABLE

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE 2026

Le 17 juin

À 19 heures 00

À Castres (Tarn)

Sur convocation de Mr Delbosc Jefferson Président du Club du Castres Tennis de Table

Début de la séance : 19h00

Après vérification, de la feuille de présence signée en entrant en séance, il est constaté que :

Présents : 20

airaud benjamin, boyer alain, camion emilie, clues guy, delbosc christel (secrétaire), delbosc d'jason, Delbosc jefferson (président), Durand ghislain,, gilles jean pierre (trésorier) grangy jeremy,lacan hugues,le rouzic leo paul, loriquet gwenaël, nevado alain, pratmarty remi, puech christophe, rosinel ariel, sompayrac jean pierre (responsable technique) vidal véronique (responsable événementiel)tomatis adrien

Invités :3

Maxime Caron représentant de la ville de Castres et du service des sports

Jean Loup Albert & Andréo sylvain représentants du comité départemental

Absent excusé :6

Axel Cusin, Sire patrick, Soriano xavier, Gautier de kermoel Martin, Delbosc d'jefferson, Cincon xavier

Procurations données: 6

Axel Cusin, Sire patrick, Soriano xavier, Gautier de kermoel Martin, Delbosc d'jefferson, Cincon xavier

Rappel des modalités de convocation :

Les convocations aux assemblées doivent être notifiées aux adhérents, sauf urgence, au moins 15 jours avant la réunion soit par lettres recommandées, avec demande d'avis de réception, adressées à leur domicile réel ou élu, soit par télécopie avec récépissé au numéro indiqué par le destinataire, soit par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 64 du décret du 17 Mars 1967, le délai qu'elles font courir a pour point de départ le lendemain du jour de la première présentation de la lettre recommandée au domicile du destinataire ou le lendemain du jour de la réception de la télécopie par le destinataire.

Avec 20 votants + 6 procurations sur 60 adhérents le quorum est respecté l'assemblée générale peut légitimement délibérer.

Le président demande si les votes à main levées conviennent pas d'opposition la proposition est adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés

ORDRE DU JOUR

Le président donne ensuite connaissance des questions suivantes qui constituent l'ordre du jour :

- **Mot du Président**
- **Rapport moral**
- **Rapport Financier 2025/2026**
- **Rapport Prévisionnel financier**
- **Rapport Sportif**
- **Calendrier Sportif prévisionnel**
- **Augmentation tarif des licences**
- **Mot de l'elu au sport Mr Caron**
- **Mot du président du comité Mr albert**
- **Modification règlement intérieur du club**
- **Candidature élections démission au bureau**
- **Questions diverses**

RESOLUTIONS

1 : *Mot du président*

Jefferson Delbosc prend la parole :

« Christel et moi même tenons a remercier au nom de tous la Mairie représentée aujourd'hui par Mr Caron notre nouvel élu au Sport de participer à cette assemblée générale et de l'intérêt qu'il porte à notre club et au clubs castrais en général . (distribution cadeau)

Nous remercions le comité départemental d'être également par-mis nous représenté par le président Jean loup Albert et sylvain Andréo membre de développement. (distribution cadeau)

Cette deuxième saison en tant que président du club a permis la continuité de progression vers un club plus moderne.

Avec le soutien du bureau, plusieurs projets ont été lancés et concrétisés pour améliorer à la fois la visibilité du club, les conditions de pratique, ainsi que la valorisation de nos partenaires.

Tout a été rendus possibles grâce à une dynamique collective forte et à l'engagement sans faille de plusieurs bénévoles, dont l'implication mérite d'être particulièrement soulignée.

Un immense merci à Jean-Pierre Gilles, qui a encore continué d'assurer la fonction de trésorier du club depuis 2 ans alors qu'il vivait à Béziers, un investissement précieux et exemplaire nous lui souhaitons maintenant de voguer vers de nouvelles aventures en moto et de profiter du soleil héraultais; (distribution cadeau)

Merci a Jean-Pierre Sompayrac qui s'est de nouveau fortement impliqué dans l'encadrement du groupe performance composé de 3 jeunes et un jeune senior qui se reconnaitra alain boyer, jean pierre a contribué significativement à la progression cette saison de l'équipe de D2. (distribution cadeau)

Une distinction cette année pour le membre le plus gentil, et serviable du club alain boyer qui est un de nos plus anciens piliers (distribution cadeau)

Merci à Guy Cleis qui en collaboration avec patrick sire a poursuivi son engagement dans l'encadrement du sport santé et parkinsonien. (distribution cadeau)

Merci à Véronique Loriquet qui a été un appui important pour nous et le club, présente lors des événements que nous avons organisés (distribution cadeau)

Merci à Alain Nevado en collaboration avec Remy Pratmari qui se sont fortement impliqués pour l'entraînement dirigé du mardi soir, qui est une véritable réussite (distribution cadeau)

Merci à mon fils d'Jason qui du haut de ces 16 ans a bien compris combien une forte implication est importante dans une association sportive, il a impulsé une formation d'utilisation du logiciel d'arbitrage du championnat par équipe aux volontaires du club, (distribution cadeau)

merci d'avoir fait juge arbitre sur de nombreux matchs, et d'avoir pris le relais sur les entraînements des enfants de l'école de ping tous les mercredis sans exceptions, et d'avoir accompagné ces mêmes petits lors de compétitions loisirs en extérieurs, ainsi que de suivre et accompagner Eva dans son évolution.

En Conclusion : Grâce à la mobilisation de ces bénévoles et de l'ensemble du bureau, le club pérenise son développement.

Malgré cette dynamique il y a une petite ombre au tableau, nous n'avons pas assez de joueurs stables dans notre équipe 1 ce qui déstabilise l'ensemble des équipes inférieures de compétitions

La saison prochaine s'inscrira dans la continuité de cet élan positif, avec la volonté de poursuivre les améliorations, toujours au service de tous les joueurs, des bénévoles et de nos partenaires LA VILLE DE CASTRES / SUPER U / LES LABORATOIRES PIERRE FABRE / LE CREDIT AGRICOLE ET INTERSPORT.

MERCI À TOUS LES JOUEURS D'ETRE PRESENTS AUJOURD'HUI ET UNE PENSEE AUX ABSENTS..... »

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

2: Rapport moral

La ville met à disposition du club une salle chauffée dans un COSEC, qui permet l'installation de 8 à 10 tables lors des entraînements et de 4 tables en respectant les dimensions des aires de jeu en compétition.

Le club possède 18 tables sur place à ce jour lorsqu'il faut organiser une compétition de grande ampleur. Dans cette configuration, la ville nous concède le gymnase attenant avec gradins comportant un terrain de hand-ball avec un peu de recul.

Les tranches horaires des entraînements du club vont de 18 h à 20h30 voire 22h00 sur quatre jours, de 14h à 18h le mercredi pour les jeunes joueurs et le samedi matin pour le sport loisir.

L'accueil des compétitions se fait le samedi après-midi et le dimanche matin.

Les installations sont vraiment trop justes lorsqu'il y a affluence certains soirs et de plus en plus souvent maintenant car depuis septembre 2024 il y a beaucoup de nouveaux joueurs qui viennent taper la balle, mais par manque de place, ou de possibilités ne reviennent plus. Par ailleurs les équipements du club sont maintenant très satisfaisants). il manque juste d'un lieu de stockage assez grand et sécurisé.

Les membres, au nombre de 60 sur l'année complète sont d'origines diverses, et se composent de 9 femmes, 51 hommes, 26 compétiteurs, 34 loisirs dont 11 enfants dans l'école de ping

Cette saison 2025-2026 quatre équipes sont engagées : une équipe en Régionale 4, une équipe en Départementale 2, une en département 3 et 1 équipe en Départementale 4.

Seules les équipes de départementales sont mixtes avec l'inclusion de jeunes.

Le club participe aux journées départementales des jeunes et des féminines.

Trois ou quatre joueurs vétérans se sont engagés lors des journées vétérans.

Les adhérents loisirs de l'école de ping se sont engagés aussi cette année à des compétitions défi ping

Les entraînements sont dirigés par 2 animateurs sportif cette année, les enfants de l'école de tennis de table ont été accompagnés par alain fitoussi détaché du comité départemental sur la phase 1, accompagné de D'Jason puis pour prendre le relais par la suite il a été accompagné de jean pierre pour l'école de ping sur la 2eme phase car nous avons mis fin à la convention de alain fitoussi, en effet D'Jason a fait la formation d'animateur qui a été validé et ensuite il a validé son diplôme d'entraîneur fédéral.

Et le groupe performance qui a été créé par jean pierre, a encore gagné en puissance et en progression puisque cela a permis aux jeunes de faire un gain de points extraordinaires de plus de 278 points pour certains en 1 saison. Le club dispose également de 3 Juges-Arbitres dont D'Jason qui doit encore attendre 1 an d'avoir sa majorité pour arbitrer officiellement en régionale et au dessus

Le Castres Tennis de Table possède des atouts importants sur plusieurs points :

- - Une « tête » de 5 joueurs classés plus de 1100, qui pour certains comme jp, alain, Rémy et Adrien créent un effet d'entraînement pour les jeunes qui n'hésitent pas, pour certains, à se confronter aux aînés.
- - Une excellente entente dans le club,. Toutefois l'objectif est de continuer à motiver les troupes afin que chacun participe aux succès des autres nous avons déjà une belle cohésion entre joueurs
- - La participation au forum des sports organisé par la ville et l'omeps, la caravane du sport, nous permet chaque année d'avoir de nouveaux enfants inscrits.

- - Une communication régulière au travers d'articles dans les journaux régionaux et locaux, sur notre page Facebook ainsi que le site du Comité Départemental. Un site Internet refondé très visité qui a permis la prévision en septembre de la venue encore de nouveaux joueurs et de présenter une fenêtre sur les activités du club.

Les projets

- - la formation de 2 joueurs au diplôme de juge arbitre par équipe sera obligatoire
- - Augmenter la capacité et la qualité d'accueil des joueurs et pérenniser l'équipement sportif et publicitaires.
- - Préparer et clarifier plus en amont les demandes de subventions, et axer la recherches de sponsors.
- - Augmenter notre implication lors de l'organisation d'événements sur Castres une belle réussite l'année dernière lors du championnat du Tarn et du criterium chaque année nous conforte sur cet élan,
- - redonner aux capitaines d'équipes la responsabilité et la composition de celle ci, car cela à été trop contraignant pour Christel en modifiant le règlement du club au vote en fin de l'assemblée

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

3: Rapport Financier

BUDGET REALISE :

Jean Pierre Gilles prend la parole, détaille le budget réalisé, il apparait un total de dépense de 11057,77€ un total de recette de 11239,90€ un excédent positif de 182,13 €

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

4: Rapport Prévisionnel financier

BUDGET PREVISIONNEL :

christel précise qu'elle demandera une augmentation des licences et que celle ci n'est pas prévu dans le budget prévisionnel, nous comptons également sur la mairie pour renouveler la subvention, il reste des séparations a racheter et des tables arbitrages et numéroteurs et 4 tables mais cela peut etre fait sur les 2 prochaines saisons, Jean pierre gilles reprend la parole et nous explique que La prévision de dépenses est de 9300€, la prévision de recettes est de 9700€, jean pierre aime prévoir 10% en dessous du budget annuel pour éviter des surprises sachant que nous avons sur le compte épargne de quoi assumer une année complète de budget en cas de coup dur.

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

5: Rapport Sportif

Christel donne la parole a chacun des capitaines pour leur compte rendu

Maleville Albert Eva	612	890	278
Le rouzic Léo paul	512	772	260
Loriquet Gwenaël	635	830	195
Delbosc D'jason	659	736	77
Airaud Benjamain	520	596	76
Puech Christophe	578	608	30
Lacan Hugues	500	529	29
Grangy Jeremy	664	690	26
Sompayrac Jean pierre	1436	1458	22
Fonseca Pedro Fabio	704	723	19
Camion Emilie	500	514	14
Tomatis Adrien	1543	1551	8
Gaultier de Kermaal	732	740	8

Saison 2025/26 – Castres CTTT

Bilan équipe 1

- Début de saison, phase 1, en D1 pour l'équipe 1 après être descendu de R4 l'an dernier. L'objectif était de remonter en R4 ! Ce fut un sans faute avec uniquement des victoires et une montée en R4 ! Bravo à tous dont Alain Boyer qui est venu prêter main forte lorsque cela s'avérait indispensable !
- En phase 2, l'objectif était à nouveau la montée, cette fois en R3. L'indisponibilité d'Alain Nevado pendant trois rencontres ne facilitait pas l'atteinte de cet objectif... C'est Rémi Pratmarty qui est sera en charge du capitanat de l'équipe pendant cette période : un grand merci à lui ! Toutefois, les renforts d'Adrien Tomatis, durant toute la phase 2, et de Gwénael Loriquet lors de la 1^{ère} rencontre ont été déterminants ! 1 victoire pour Gwénael contre ATT Pays D'Olmes qui aura contribué à la victoire de l'équipe et l'aura mise sur de bons rails pour la suite de la compétition ! Les trois dernières rencontres s'avèrent difficiles : nul contre Pexiora TT, défaite 6/8 contre TTCritourien et nul, in fine, contre PPC Fuxéen... Finalement, un goal average favorable permet à l'équipe de finir 2^e de la poule et de monter en R3 ! L'objectif est donc atteint ! Mention tout à faite spéciale à Adrien Tomatis qui n'a perdu que deux matchs durant toute la phase, à Jean-Pierre Sompayrac qui, malgré des blessures, a fait de même ! Bravo aussi à Alain Boyer pour avoir renforcé l'équipe et à Guy Cleis, Rémi Pratmarty et Alain Nevado pour avoir fait de leur mieux...
- L'objectif d'une montée en R2 pour l'équipe 1 dès la 1^{ère} phase de la saison 2026/27 apparaît tout à fait envisageable et souhaitable pour le club. Pour ce faire, un entraînement spécifique de l'équipe 1 apparait nécessaire. Ses modalités (jour, horaire, format...) sont à débattre mais il importe qu'y soient impliqués tous les joueurs susceptibles de participer à l'équipe ;

Alain Nevado, capitaine de l'équipe 1

Bilan de la saison de l'équipe 2

En début de saison, lors de la phase 1, nous évoluions en D2 après la descente de la D1 la saison précédente.

Suite au départ de plusieurs joueurs, l'équipe a dû être largement renouvelée. Trois jeunes issus de l'équipe de D3 ont alors intégré le groupe : **Gwenaël Loriquet, Eva Maleville Albert et moi-même**. Nous avons été accompagnés par **Alain Boyer**, capitaine de l'équipe et titulaire indiscutable depuis de nombreuses années, ainsi que par **Martin Gaultier de Kermoal**, qui a également été très souvent titulaire.

L'équipe tient aussi à remercier **Léo-Paul Le Rouzic, Axel Cusin, Fabio Fonseca Pedro et Ariel Rosinel** pour leur aide précieuse tout au long de la saison. Leur disponibilité nous a permis de continuer à viser nos objectifs.

Au début de la phase 1, notre objectif était simplement le maintien. Beaucoup pensaient que nous, les trois jeunes joueurs, n'avaient pas encore le niveau pour évoluer durablement en D2. Pourtant, on a relevé le défi avec brio. Finalement, nous terminons à la sixième place du championnat lors de la 1ère phase. Un résultat que l'on visait.

Pour la phase 2, l'objectif était clair : accéder à la D1.

Le début de championnat a pourtant été compliqué. Le 7 février, lors de la première journée, nous nous inclinons 9 à 5 face à Labruguière. Entre les remplacements, les blessures et plusieurs absences, l'effectif était diminué. Heureusement, Axel Cusin, Fabio Fonseca Pedro et Martin Gaultier de Kermoal ont répondu présents pour nous aider.

Le deuxième match, le 7 mars contre Gaillac, a également été difficile. Nous obtenons un match nul 7 à 7, un résultat qui aurait pu nous coûter la montée.

Heureusement, les trois rencontres suivantes se passent beaucoup mieux. L'équipe trouve son rythme, chacun prend confiance et les résultats suivent.

Arrivent alors les deux dernières journées, décisives pour la montée.

Lors de la sixième journée, nous affrontons **Albi 7**, l'équipe la plus impressionnante de la poule sur le papier. Elle n'avait encore connu aucune défaite et venait de descendre de D1 lors de la première phase. Dans une rencontre extrêmement tendue et stressante, nous réussissons l'exploit de l'emporter 8 à 6.

Enfin, lors de la dernière journée face à **Albi 8**, nous nous imposons 9 à 5. Cette victoire nous assure définitivement la deuxième place du championnat à 1 point d'Albi 7 et, surtout, la montée en D1.

Cette saison est donc une véritable réussite pour l'équipe 2. Nous avons dépassé tous nos objectifs. Je suis fier de faire partie de ce groupe, car au-delà des résultats, c'est une équipe soudée où chacun se comprend, s'entraide et se bat pour les autres.

D'Jason Delbosc, Joueur de l'équipe 2

Compte rendu équipe D3 – saison 2025-2026

Une équipe motivée et disponible, avec une très bonne entente.

Aucun problème d'organisation à l'exception de la rencontre du 10/05, uniquement dû à "pas de chance" sur le timing.

Léo-Paul est l'élément fort du groupe avec, une bonne constance et régularité.

Il est très présent et impliqué dans l'équipe. Il a un peu progressé, mais moins que ce qu'on aurait pu penser car il testé pas mal de choses au fil de la saison (différents picots, pas de picots du tout, etc.)

Christophe est également très présent et impliqué, il a un peu progressé notamment au cours de la 2^{ème} phase malgré ses soucis d'épaule.

Ariel marque un bon taux de présence aussi. Il a pas mal progressé au court de la saison, notamment parce qu'il se canalise un peu plus et développe patiemment son jeu en attendant les bonnes opportunités.

Émilie est très peu présente à cause de sa vie familiale, elle apprécie néanmoins les compétitions auxquelles elle a l'occasion de participer.

Du coup son niveau a plutôt stagné, également dû au fait qu'elle a plutôt rarement l'opportunité de venir participer aux entraînements.

Je souligne en revanche que tout ça était clairement annoncé dès le départ, aucune surprise, et que cela a pu tout à fait s'inscrire dans l'organisation de l'équipe sans porter préjudice à celle-ci.

Benjamin a été très présent en première phase, un peu moins sur la fin de la 2^{ème} phase.

Il s'est également un peu moins entraîné dernièrement dû à ses obligations.

Cela n'a pas posé de problème pour l'organisation des rencontres.

Il a légèrement progressé cette année, essentiellement en 1^{ère} phase.

Quant à moi j'ai été relativement présent tout au long de la saison.

Il est difficile de se juger soi-même, mais je dirais que j'ai plutôt stagné, et que j'ai du mal à appliquer en compétition les éventuels progrès acquis lors des entraînements.

Je ne détecte pas de problème particulier dans cette équipe telle qu'elle est actuellement, tout simplement parce que c'est l'équipe parfaite !

EN

NAPOLI Emile-Michel

sur cette phase je ne me rappelle que de 3 rencontres 2 sur castres 1 sur carmaux Axel Hugues Robin et moi Michel, toutes les rencontres se sont très bien passées mais la difficulté de réunir 4 joueurs souriants et volontaires a empêché les dernières rencontres, la venue de Hugues a dynamisé l'équipe(et le club), l'aide de la famille Jefferson nous a bien aidé pour éviter un forfait de dernière minute, merci encore..

12:24



2

Christel reprend la parole: « La saison 2025/2026 aura été marquée par de belles progressions de nos joueurs même les plus aguerris je n'accablerais pas se qui se sont maintenus ou qui ont perdus des points car certains n'ont pas hésités a faire du renfort et l'ensemble du club les remercie pour ce dévouement!

Notre équipe fanion monte en R3 grace à l'acharnement de tous mention spéciale a la grande implication de Jean Pierre et Remi et a l'arrivée de Adrien qui rappelle le sans lui lors du 1er match de la 2eme phase on faisait forfait!!! et aussi tous ceux qui ont renforcés celles ci se et ce sont battus tout au long de la saison avec acharnement, malheureusement trop d'absences, de blessures

L'équipe 2 les pronostics étaient contre vous! En effet tous les joueurs ne donnaient pas cher de votre peau mais grace a votre travail, cette fulgurante progression vous avez maintenu en phase 1 et vous monter en d1 en fin de deuxième phase

nos équipe 3 qui grâce à leur constance, leur cohésion et leur rigueur se maintient en d3

L'équipe 4 qui a été montée a la demande de quelques joueurs, a subi des blessures, des absences et dont 3 forfait sur 7 matchs! Pourtant en ayant eu le renfort du président qui s'est dévoué avec Djefferson n'ayant jamais joué en match, ainsi que de Axel et Martin de la d2 **Nous sommes très fiers de tous les résultats sportifs de la saison par équipe place a 2026/2027 qui nous annoncent des matchs palpitants!!!!**

Nos joueurs se sont beaucoup démarqués et nous ont représentés a tous les niveaux en individuels également

Championnat du Tarn ce week end

Eva et Gwen 3 eme en double

Eva en simple termine championne du Tarn en féminine cadette et en féminine dame

Adrien termine 5eme

Bravo a Hugues, Rémi, Gwen, Christophe, Ben, Jeremy pour leurs résultats, leur travail, et leur bonne humeur!

sur les criterium fédéral

1 er tour

En cadets 1ere Maleville Eva

2 eme tour

En cadets 2eme Lorient Gwenael

En D5 3eme LE ROUZIC Léo-Paul

PRENATIONALE En féminine -15 ans 2eme MALEVILLE Eva

3eme tour

en D4 2eme LE ROUZIC Léo-Paul 3eme PUECH Christophe

En D5 2 eme GRANGY jérémy

PRENATIONALE En féminine -15 ans 1ere MALLEVILLE Eva

4 eme tour

en D1 1er SOMPAYRAC Jean-Pierre Castres TTT

En D3 2eme LE ROUZIC Léo-Paul CASTRES TTT

En D4 1er GRANGY Jeremy

En D5 3eme ROSINEL Ariel

En - de 15 ans 1er LORQUET Gwenael

En - de 19 ans 3eme DELBOSC D'jason

NATIONALE 2 En Féminine Eva Malleville termine 8e

Eva a participer aux titres jeune Occitanie et S'incline en quart de finale

Finale départementale par classement

Participation de Rémi, Léo, Fabio, Jeremy, D'jason, Ariel

Eva MALEVILLE elle remporte le tableau Féminine 700 en régionale par classement et se qualifie directement pour les FINALES NATIONALES DES TITRES PAR CLASSEMENTS qu'elle jouera le 26 juin prochain en Bretagne

La journée des Vétérans du 09/11

V60-v65 en double

1 er Nevada Alain et Sompayrac Jean Pierre

3 eme Boyer Alain et Escudier Dominique

V60-v65 en simple

2 eme Nevada Alain

GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Tableau Féminine Eva termine 2ème

BRAVO A TOUS POUR VOTRE RAGE DE VAINCRE !!!!!

6: rapport prévisionnel des activités

Nous avons postuler pour être présent sur une étape du village du sport celle du DICOSA

le 08/07/2026 organisé par le cdos, a ce jour nous ne savons pas encore si ce sera saint paul cap de Joux ou nous qui seront choisis sachant que saint paul a aussi postuler pour l'étape AQUAVAL si nous sommes retenus il faudrait 6 bénévoles par binôme sur la journée pour accueillir et animer le stand afin de fournir les informations et relever les coordonnées des parents

Nous serons présent le 29 et 30 aout au parc expo pour le forum des sports comme chaque année, il faudrait également 2 binômes pour le samedi pour faire des démonstrations de matchs pour le samedi matin, après midi, dimanche matin et après midi, ainsi que des bénévoles pour le stand afin de fournir les informations et relever les coordonnées des parents

Le 13 septembre 2026 nous organiserons le grand prix du conseil départemental du tarn, à Labordebas une compétition régionale où les meilleurs joueurs d'occitanie s'affronteront, en 2024 nous avons accueilli près de 130 joueurs, cela avait été un vif succès....

LE CALENDRIER CI DESSOUS VIENT D'ÊTRE DISTRIBUÉ À NOS JOUEURS, IL CORRESPOND À LA PRÉVISION DES WEEK-ENDS DE MATCH PAR ÉQUIPE AUXQUELS CHACUN DEVRA S'INSCRIRE OBLIGATOIREMENT AVANT LE DÉBUT DE LA PHASE

Tableau de présence saison 2026-2027							
Équipe régionale							
Phase 1	PRESENT	ABSENT	JE NE SAIS PAS	Phase 2	PRESENT	ABSENT	JE NE SAIS PAS
19 et 20 septembre				16 et 17 janvier			
03 et 4 octobre				23 et 24 Janvier			
17 et 18 octobre				06 et 07 février			
07 et 08 novembre				13 et 14 Mars			
21 et 22 novembre				24 et 25 avril			
05 et 06 décembre				22 et 23 mai			
12 et 13 décembre				29 et 30 mai			
Équipes Départementales							
Phase 1	PRESENT	ABSENT	JE NE SAIS PAS	Phase 2	PRESENT	ABSENT	JE NE SAIS PAS
26 et 27 septembre				16 et 17 janvier			
03 et 4 octobre				23 et 24 Janvier			
17 et 18 octobre				06 et 07 février			
07 et 08 novembre				13 et 14 Mars			
21 et 22 novembre				24 et 25 avril			
05 et 06 décembre				22 et 23 mai			
12 et 13 décembre				29 et 30 mai			

7: Augmentation des tarifs de licences

Christel reprend la parole:

« Pour les 100 ans de la FFTT sur 2027 les licences vont subir une augmentation de 1€ afin de récolter environ 250000€ et financer les activités en lien avec ces 100 ans

Nous avons soumis l'idée l'an dernier d'augmenter les licences, notre trésorier n'avait pas trouvé nécessaire cela, nous réitérons cette idée pour diverses raisons:

Nous sommes un des clubs les moins chers du département surtout en loisirs, les parents déposent les enfants à l'école de ping car nous sommes moins cher qu'une garderie 2,37€ la séance soit 2€ de l'heure!!!!!! Sachant que c'est l'école de ping qui nous coûte le plus puisque nous faisons appel à un entraîneur uniquement pour eux que nous payons. Les parents une fois déduits le chèque collégien et le pass sport ont environ 25€ de leur poche

Je propose deux solutions:

- La 1ère mettre un tarif unique pour toutes compétitions et loisirs et école de ping à 166€ cela permettrait d'avoir un vivier de compétiteurs dans lequel on pourrait piocher si besoin et on laisse le sport santé à 95€
 - La 2ème de lisser toutes les licences compétitions à 166€ c'est la moyenne du tarif de tous les clubs
- Pour les loisirs pareil 130 € c'est la moyenne du tarif de tous les clubs

Résolution 1 adoptée à 18 voix pour 0 voix contre 6 abstentions des adhérents présents et représentés.

Résolution 2 rejetée à 1 voix pour 24 voix contre 1 abstention des adhérents présents et représentés

8- Mot de L'élus au sport Mr Caron

Mr Caron prend la parole, félicite le club et ses bénévoles, et il rappelle combien les bénévoles sont importants dans nos structures, il nous informe qu'un plan de restructuration a été mis en place à la mairie de Castres sur 18 mois pour relever les finances actuelles de la ville et que pendant ce plan il ne serait donc pas possible de prévoir de rénovation de nos infrastructures, mais nous explique qu'il y a tout de même des possibilités pour nous aider en dehors des financements mis en place, il nous explique également qu'il est bien heureux qu'à Castres pourtant terre d'ovalie qu'il n'y ait pas uniquement des clubs de rugby et qu'il était fier d'être ce soir auprès de nous pour sa première assemblée générale avec le Tennis De Table, il rajoute qu'il est essentiel et que pour lui et ses services ce sera un appui pour les subventions à venir que les Clubs soient investis dans le sport, santé et les jeunes, il revient sur la dernière réunion que nous avons eu ensemble le président, la secrétaire, et lui-même pour faire le point sur les créneaux attribués à d'autres associations sportives et qui sont non utilisés, il précise qu'il sera vigilant avec ses services sur le premier trimestre de la saison sportive 2026 2027, et que si renouvellement de créneau n'est pas utilisé, il nous sera attribué automatiquement, il précise que notre demande d'utilisation estivale de la salle nous sera validée lors de la prochaine réunion avec le service des sports qui se déroule le 25 juin au travet, il remercie le Club pour l'accueil ainsi que ses bénévoles et souhaite le meilleur pour le CTT

9 :Mot de l'Elu au Comité départemental Mr Albert

Jean-Loup ALBERT prend la parole remercie Jefferson et tous les membres du bureau pour le travail de cette année, fait un point sur les réunions mensuelles très importantes se déroulant avec les dirigeants de club en Visio, précise que la commission sportive est une bonne chose pour les clubs.

Il nous annonce que le comité a décidé de nous octroyer une subvention pour le sport santé. il remercie le Club pour l'accueil et le buffet

10: modification du règlement interieur

Christel fait la lecture du règlement actuel du club **article 5 - compétitions par équipes**

Et demande la lecture à chacun des adhérents présents de la feuille présente devant lui comportant les propositions du rajout du nouvel article en supplément de l'ancien

article 5 - compétitions par équipes

1 - Composition des équipes

- **Le Bureau, enverra en début de chaque phase un calendrier ou tous les joueurs devront s'inscrire obligatoirement et préciser s'ils font la phase complète et s'ils ne la font pas il faudra préciser obligatoirement les dates où ils ne seront pas présents si un joueur se marque présent et qu'il ne tient pas son engagement (sauf urgence et blessure avec justificatif) il sera sanctionné. Ensuite à l'appréciation le Bureau décidera des capitaines de chaque équipe,**

2- Composition de la commission sportive

- **la commission sportive est composée obligatoirement de : deux membres du Bureau et des capitaines de chaque équipe que le Bureau aura désigné suite à l'inscription des calendriers ainsi que de l'entraîneur du groupe des espoirs puis la commission sportive décidera de la composition de chaque équipe et des six joueurs qui intégreront celles ci.**

- **Pour le roulement des équipes le capitaine tiendra compte en gardant les deux meilleurs résultats du match précédent ou les deux meilleurs joueurs, ce qui permettra de faire tourner les 4 autres joueurs restants de l'équipe tout en veillant de ne pas les brûler au minimum sur les 2 premiers matchs de chaque phase.**

- **À la demande, soit de la commission sportive, soit d'un capitaine pour le besoin d'un match il sera demandé à un joueur disponible De faire un renfort en équipe juste au dessus ou juste en dessous, (d2 vers d1 ou r4 si d1 pas existante et d2 vers d3) celui ci a totalement le droit de ne pas l'accepter, mais il sera pénalisé il ne jouera pas les deux prochains matchs.**

- **Si un joueur fait seulement un entraînement par semaine, (hors distance plus de 30 kms) il ne pourra prétendre à être titulaire de la troisième place ou quatrième place de l'équipe. Seulement Remplaçant par décision de la commission sportive et validation du capitaine.**

- **Si un joueur ne fait pas d'entraînement de la semaine et non justifié, pour les matchs par équipe, il sera seulement sélectionné pour jouer dans un niveau inférieur si on a besoin de lui sinon, il ne jouera pas (sauf au besoin de la commission sportive).**

Résolutions adoptées à 21 voix pour 0 voix contre et 5 abstention des adhérents présents et représentés.

Christel explique avoir reçu par message sur les groupes WhatsApp, les candidatures de Hugues, Benjamin, et Jeremy, qui souhaitent intégrer le bureau, elle met au vote celles-ci

Candidature Hugues

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

Candidature Jeremy

Résolution adoptée à 25 voix pour 1 contre des adhérents présents et représentés.

Candidature Benjamin

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés..

Jean Pierre Gilles nous présente sa démission sur le groupe whatsapp du bureau, que nous acceptons pour le laisser prendre sa retraite

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h00

Jefferson Delbosc clos la séance en remerciant tous les membres présents il invite tout le monde à continuer l'apéritif dînatoire.

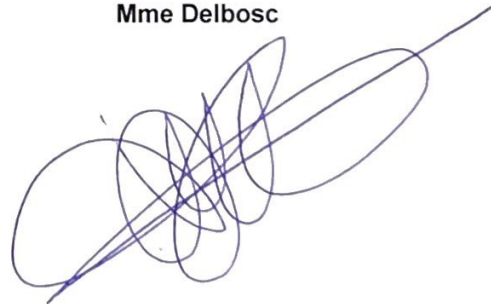
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau.

Signature du Bureau :

Le président
Mr Delbosc

A stylized signature in blue ink, appearing to read 'Delbosc'.

la secrétaire
Mme Delbosc

A stylized signature in blue ink, appearing to read 'Delbosc'.

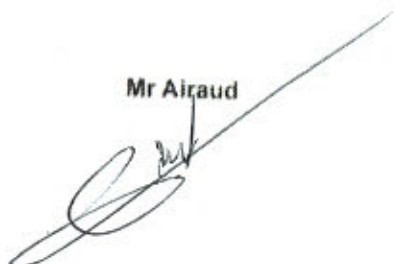
Le Trésorier
Mr Gilles

A stylized signature in black ink, appearing to read 'Gilles'.

la responsable événementiel
Mme Vidal

A stylized signature in blue ink, appearing to read 'Vidal'.

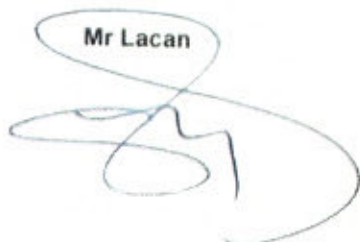
Mr Airaud

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line extending to the right.

Mr Grangy

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'G' followed by a horizontal line extending to the right.

Mr Lacan

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal line extending to the right.

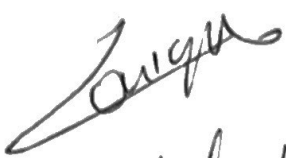
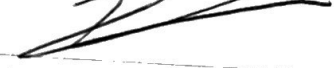
Annexes au présent procès-verbal d'assemblée générale : Candidature, Feuille de présence et pouvoirs et bulletins de vote

photos des adhérents, quel que soit l'âge.
règlement intérieur.
enfant.
b

EMARGEMENT AG 17/06/2026

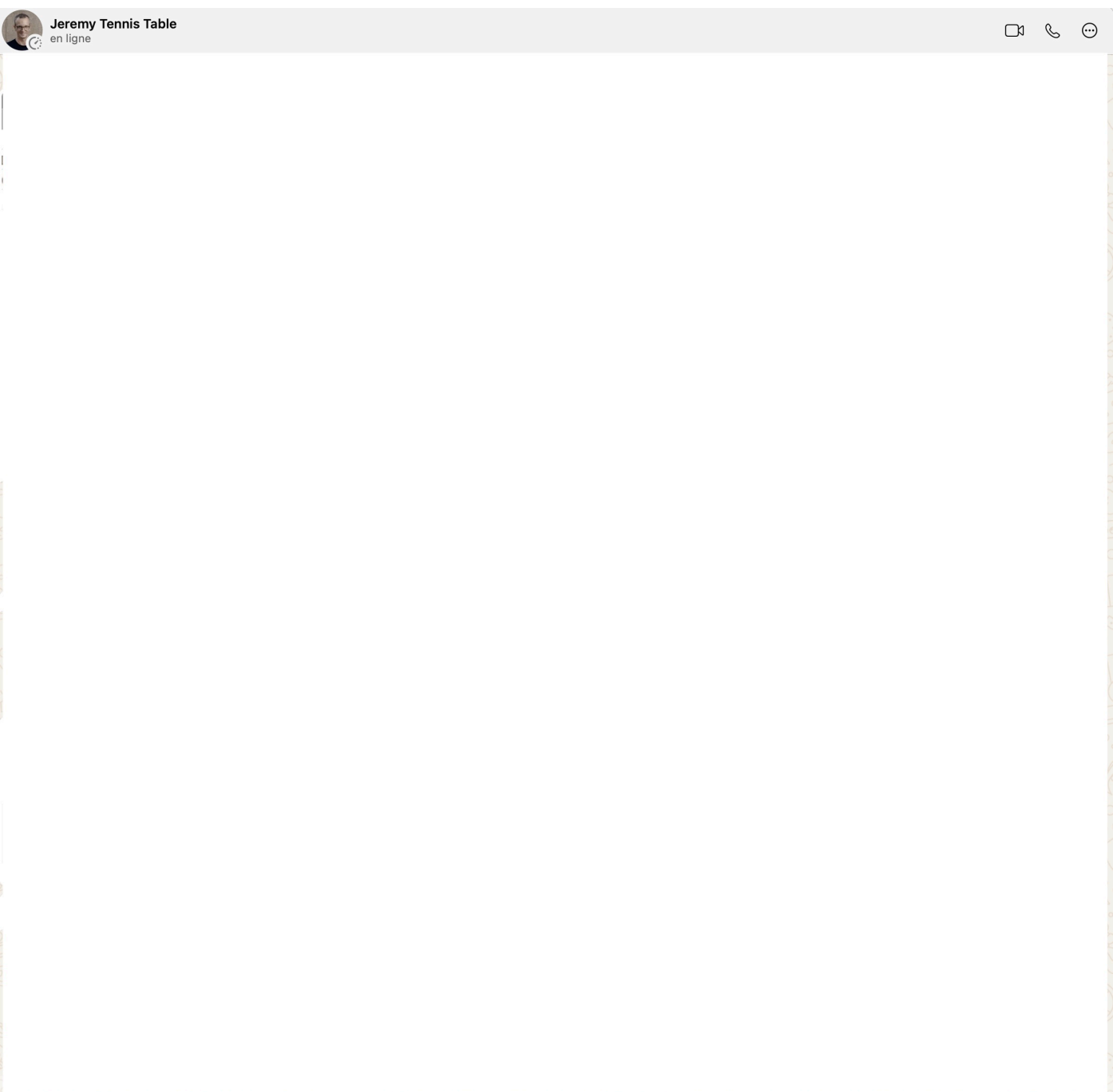
SIGNATURES		Procuration	NOMBRE DE REPAS	Repas payé 11€
AIRAUD BENJAMIN			1	OK
BOYER ALAIN			2	payé 22 €
CAMION EMILIE		Jeromy	1	OK
CINCON XAVIER		Procuration		
CLEIS GUY			1	OK
CUSIN axel		Procuration	0	
DELBOSC CHRISTEL			1	3x 11€ 33€
DELBOSC D'JASON			1	
DELBOSC D'JEFFERSON		Procuration		
DELBOSC JEFFERSON			1	
DURAND GHISLAIN			1	OK
FABIO PEDRO				
GAUTIER DE KERMOEL MARTIN		Procuration		
GILLES JEAN PIERRE			1	11€ OK
GRANGY JEREMY		Enlio	1	11€ OK
LACAN HUGUES			1	OK
LE ROUZIC LEO PAUL	LE ROUZIC		1	11€ OK

donné 165 euros

LORIQUET		1	OK
GWENAE		1	OK
LORIQUET		1	
VERONQUE		1	
MALEVILLE EVA			
NAPOLI MICHEL			
NEVADO ALAIN		1	
PRATMARTY REMI		1	14,70 OK + 3,10 Soe du solde 3530
PUECH CHRISTOPHE		1	CB
ROSINEL ariel		1	OK Soe de solde 39€
SIRE PATRICK		2	22€ CB Bon
SOMPAYRAC JEAN			
PIERRE		2	OK CHS
SORIANO XAVIER			
TOMATIS ADRIEN		1	11€ Bon
CARON MAXIME			
Mairie de Castres		1	PRIS EN CHARGE CLUB —
ALBERT Jean loup		1	PRIS EN CHARGE CLUB —
Comité		1	PRIS EN CHARGE CLUB —
ANDREO Sylvain			
Comité			
Total signatures quorum minimum 20	26	27	0
	264€ a encaisser		

VOTES AG 1706 2026

	POUR	CONTRE	BLANC	TOTAL VOTANTS
MOT DU PRESIDENT	26	—	—	26
RAPPORT MORAL	26	—	—	26
RAPPORT FINANCIER	26	—	—	26
AUGMENTATION TARIF DES LICENCES LISSEES A 166€	20	—	6	26
AUGMENTATION TARIF DES LICENCES COMPET A 166€ ET LOISIRS A 130€	1	24	1	26
BUDGET FINANCIER PREVISIONNEL	26	—	—	26
MODIFICATION REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB	21	0	5	26
REELECTION CANDIDATURE VERONIQUE SORTANTE				—
ELECTION CANDIDATURE JEREMY ENTRANT	25	1	—	26
ELECTION CANDIDATURE HUGUES ENTRANT	26	—	—	26
REELECTION CANDIDATURE JEFFERSON SORTANTE				—
REELECTION CANDIDATURE CHRISTEL SORTANTE				—
ELECTION CANDIDATURE BENJAMIN ENTRANTE	26	—	—	26
demission JP Gilles	26			26



Gente damoiselle Christel, par la pr  sente je vous fais officiellement part de ma candidature au bureau de l'association du CTTT, et vous prie d'agr  r mes salutations respectueuses   

16:34



Benjamin Ping
en ligne aujourd'hui à 16:30



dimanche

Salut Christelle, je te contacte pour le ping sport santé.
Ça m'intéresse de le faire mais voilà j'aimerais le faire au moins à deux parce que je ne veux pas me bloquer ça m'arrive de partir et je ne peux pas être constant toute l'année.
Pour le bureau j'aimerais aussi en parler un peu.

lundi

Coucou, ben super je suis contente que tu t'investisse dans le bureau ça veut dire que tu te sens bien oui tu passes quand tu veux pour les vitres, je t'avoue que franchement je m'en rappelle pas quand est-ce que tu es venu pour les vitres, tu viens quand tu veux. Bisous

09:21





Hugues Lacan Tennis Table
en ligne



1 message non lu

Bonjour Christelle,
Je présente ma candidature au bureau du club de tennis de table
de Castres.
Merci

16:59



Bureau castres tarn sud tennis de table
2 en ligne



GILLES Jean-Pierre

Bonjour tout le monde. Félicitations aux nouveaux élus et bonne continuation. Je vois que ça part dans une bonne ambiance !
Je vous présente ma démission officielle du bureau et du poste de trésorier.
Je reste évidemment disponible pour assurer la transition ou en cas de besoin ..
Vive le cttt et longue vie au bureau.... 🙌🙌🙌

12:49



2

Bonjour à toi merci encore pour tout, ta gentillesse, ta disponibilité, ton savoir, ta droiture dans les finances du club nous allons garder le cap je prends ton relais et évidemment n'hésiterai pas à t'appeler je pense rapidement. Je te fais des gros bisous belle retraite bien méritée

12:51



2



Assemblée Générale Ordinaire Elective

Chers Adhérents du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Le Comité directeur vous convie à l'A.G.O. Elective qui aura lieu le

CONVOCATION

Mercredi 17 juin 2026 à 18h30

Café le jean jaunes 37 bd Georges Clemenceau 81100 Castres

C'est un événement important pour le bon fonctionnement de votre association et votre présence est vivement recommandée.

Ordre du jour :

- **Mot du Président (votes)**
- **Rapport moral (votes)**
- **Rapport financier (votes)**
- **Rapport sportif**
- **Rapport prévisionnel des activités**
- **Augmentation tarif des licences (votes)**
- **Budget financier prévisionnel (votes)**
- **Mot de l' élu au sport Mr Caron**
- **Mot du président du comité départemental**
- **Modification règlement intérieur du club (votes)**
- **Candidature au bureau (démission, élection) (votes)**
- **Questions diverses**

**Siège social
Maison des associations**

**Place du 1^{er} Mai
81100 - Castres**

Déclarée à Castres
le 14/01/2016 n° W812003324
SIRET: 452 831 902 00021

En cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter en signant la procuration ci-dessous.

Conformément aux Statuts, chaque Membre Actif (à jour de sa cotisation) , âgé de plus de 16 ans ou Membre Bienfaiteur a droit de vote ou d'être représenté. De plus, les familles des mineurs de moins de 16 ans disposent d'un droit de vote. Chaque membre peut détenir 2 procurations maximum.

Procuration à l'A.G.O. Elective du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Du 17 juin 2026

PROCURATION

Je soussigné, CARON Emile

à renvoyer

avant le 07.06.2026

par retour de courriel
à l'adresse suivante:

secretariatcttt@hotmail.com

(Si) représentant légal du mineur de moins de 16 ans :

(nom), (prénom)

Ou sur le groupe WhatsApp

Vous concernant

Donne par la présente PROCURATION à :

DR GRANGY Jeremy

Date et signature :

17/06/26 Emile



Assemblée Générale Ordinaire Elective

Chers Adhérents du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Le Comité directeur vous convie à l'A.G.O. Elective qui aura lieu le

CONVOCATION

Mercredi 17 juin 2026 à 18h30

Café le Jean Jaures 37 bd Georges Clemenceau 81100 Castres

C'est un événement important pour le bon fonctionnement de votre association et votre présence est vivement recommandée.

Ordre du jour :

- Mot du Président
- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport sportif
- Modification règlement intérieur du club
- Augmentation tarif des licences
- Budget financier prévisionnel
- Rapport prévisionnel des activités
- Candidature au bureau (démission, élection)
- Questions diverses

En cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter en signant la procuration ci-dessous.

Conformément aux Statuts, chaque Membre Actif (à jour de sa cotisation), âgé de plus de 16 ans ou Membre Bienfaiteur a droit de vote ou d'être représenté. De plus, les familles des mineurs de moins de 16 ans disposent d'un droit de vote. Chaque membre peut détenir 2 procurations maximum.

Siege social
Maison des associations

Place du 1^{er} Mai
81100 - Castres

100 place du 1^{er} mai
81100 - Castres
Tél : 05 63 21 21 21 - Fax : 05 63 21 21 22
Site : www.castres-tns.com

Procuration à l'A.G.O. Elective du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Du 17 juin 2026

Je soussigné, SIRE Patrick

PROCURATION

à renvoyer
avant le 07.06.2026

par retour de courriel
à l'adresse suivante :

secretariatcttt@hotmail.com

(Si) représentant légal du mineur de moins de 16 ans :

(nom), (prénom)

" Donne par la présente PROCURATION à : CCEIS GAY

Date et signature : le 15 mai 2026



Assemblée Générale Ordinaire Elective

Chers Adhérents du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Le Comité directeur vous convie à l'A.G.O. Elective qui aura lieu le

CONVOCATION

Mercredi 17 juin 2026 à 18h30

Café le Jean Jaures 37 bd Georges Clemenceau 81100 Castres

C'est un événement important pour le bon fonctionnement de votre association et votre présence est vivement recommandée.

Ordre du jour :

- Mot du Président
- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport sportif
- Modification règlement intérieur du club
- Augmentation tarif des licences
- Budget financier prévisionnel
- Rapport prévisionnel des activités
- Candidature au bureau (démission, élection)
- Questions diverses

Siège social
Maison des associations

Place du 1^{er} Mai
81100 - Castres

Déclarée à Castres
le 14/01/2016 n° W812003324
SIRET: 452 831 902 00021

En cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter en signant la procuration ci-dessous.

Conformément aux Statuts, chaque Membre Actif (à jour de sa cotisation), âgé de plus de 16 ans ou Membre Bienfaiteur a droit de vote ou d'être représenté. De plus, les familles des mineurs de moins de 16 ans disposent d'un droit de vote. Chaque membre peut détenir 2 procurations maximum.

Procuration à l'A.G.O. Elective du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Du 17 juin 2026

Je soussigné Gautier de Kermad Martin

PROCURATION

à renvoyer

avant le 07.06.2026

par retour de courriel
à l'adresse suivante:

secretariatcttt@hotmail.com

(Si) représentant légal du mineur de moins de 16 ans :

(nom), (prénom)

Donne par la présente PROCURATION à :

Delbosc Jefferson

Date et signature :

25/05/2026

Ou sur le groupe WhatsApp

Vous concernant



Assemblée Générale Ordinaire Elective

Chers Adhérents du Castres Tarn Sud Tennis de Table
Le Comité directeur vous convie à l'A.G.O. Elective qui aura lieu le

CONVOCATION

Mercredi 17 juin 2026 à 18h30

Café le Jean Jaures 37 bd Georges Clemenceau 81100 Castres

C'est un événement important pour le bon fonctionnement de votre association
et votre présence est vivement recommandée.

Ordre du jour :

- o Mot du Président
- o Rapport moral
- o Rapport financier
- o Rapport sportif
- o Modification règlement intérieur du club
- o Augmentation tarif des licences
- o Budget financier prévisionnel
- o Rapport prévisionnel des activités
- o Candidature au bureau (démission, élection)
- o Questions diverses

En cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter en signant la
procuration ci-dessous.

*Conformément aux Statuts, chaque Membre Actif (à jour de sa cotisation), âgé de
plus de 16 ans ou Membre Bienfaiteur a droit de vote ou d'être représenté. De plus
les familles des mineurs de moins de 16 ans disposent d'un droit de vote. Chaque
membre peut détenir 2 procurations maximum.*

Siège social
Maison des associations

Place du 1^{er} Mai
81100 - Castres

Déclarée à Castres
le 14/01/2016 n° W612003324
SIRET: 452 831 902 00021

Procuration à l'A.G.O. Elective du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Du 17 juin 2026

Je soussigné, CUSIN Axel

PROCURATION

à renvoyer
avant le **07.06.2026**
par retour de courriel
à l'adresse suivante:

secretariatcttt@hotmail.com

Ou sur le groupe WhatsApp
Vous concernant

(Si) représentant légal du mineur de moins de 16 ans :

(nom) (prénom)

Donne par la présente PROCURATION à :

..... DEL BOSCH Christel

Date et signature :

03/06/2026



Assemblée Générale Ordinaire Elective

Chers Adhérents du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Le Comité directeur vous convie à l'A.G.O. Elective qui aura lieu le

CONVOCATION

Mercredi 17 juin 2026 à 18h30

Café le jean jaunes 37 bd Georges Clemenceau 81100 Castres

C'est un événement important pour le bon fonctionnement de votre association et votre présence est vivement recommandée.

Ordre du jour :

- **Mot du Président**
- **Rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Rapport sportif**
- **Modification règlement intérieur du club**
- **Augmentation tarif des licences**
- **Budget financier prévisionnel**
- **Rapport prévisionnel des activités**
- **Candidature au bureau (démission, élection)**
- **Questions diverses**

**Siège social
Maison des associations**

**Place du 1^{er} Mai
81100 - Castres**

Déclarée à Castres
le 14/01/2016 n° W812003324
SIRET: 452 831 902 00021

En cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter en signant la procuration ci-dessous.

Conformément aux Statuts, chaque Membre Actif (à jour de sa cotisation), âgé de plus de 16 ans ou Membre Bienfaiteur a droit de vote ou d'être représenté. De plus, les familles des mineurs de moins de 16 ans disposent d'un droit de vote. Chaque membre peut détenir 2 procurations maximum.

Procuration à l'A.G.O. Elective du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Du 17 juin 2026

Je soussigné, Delbosc d'Jefferson

PROCURATION

à renvoyer

avant le 07.06.2026

par retour de courriel
à l'adresse suivante:

secretariatcttt@hotmail.com

Ou sur le groupe WhatsApp

Vous concernant

(Si) représentant légal du mineur de moins de 16 ans :

(nom) (prénom)

Donne par la présente PROCURATION à :

Delbosc Christel

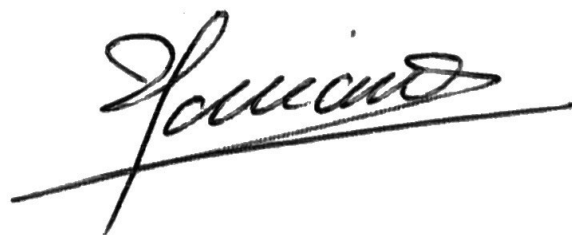
Date et signature :

PROCURATION

POUR L'A.G du CTTT
du 17/06/2026 (18^h30)

Je soussigné M^r Xavier SORIANO,
adhérent au CTTT être à jour de
ma cotisation associative pour l'année
2025.

Donne Procuration au Président ou
membres du bureau pour effectuer
les votes en mon nom lors de l'assem-
blée générale de l'association CTTT le
Mardi 17 juin 2026.





Assemblée Générale Ordinaire Elective

Chers Adhérents du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Le Comité directeur vous convie à l'A.G.O. Elective qui aura lieu le

CONVOCATION

Mercredi 17 juin 2026 à 18h30

Café le Jean Jaures 37 bd Georges Clemenceau 81100 Castres

C'est un événement important pour le bon fonctionnement de votre association et votre présence est vivement recommandée.

Ordre du jour :

- **Mot du Président**
- **Rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Rapport sportif**
- **Modification règlement intérieur du club**
- **Augmentation tarif des licences**
- **Budget financier prévisionnel**
- **Rapport prévisionnel des activités**
- **Candidature au bureau (démission, élection)**
- **Questions diverses**

Siège social
Maison des associations

Place du 1^{er} Mai
81100 - Castres

Déclarée à Castres
le 14/01/2016 n° W812003324
SIRET: 452 831 902 00021

En cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter en signant la procuration ci-dessous.

Conformément aux Statuts, chaque Membre Actif (à jour de sa cotisation), âgé de plus de 16 ans ou Membre Bienfaiteur a droit de vote ou d'être représenté. De plus, les familles des mineurs de moins de 16 ans disposent d'un droit de vote. Chaque membre peut détenir 2 procurations maximum.

Procuration à l'A.G.O. Elective du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Du 17 juin 2026

Je soussigné, Xavier CINGON

PROCURATION

à renvoyer

avant le 07.06.2026

par retour de courriel
à l'adresse suivante:

secretariatcttt@hotmail.com

(Si) représentant légal du mineur de moins de 16 ans :

(nom), (prénom)

Donne par la présente PROCURATION à :

..... J. Jenson DELBOS

Date et signature :

07/06/2026

Ou sur le groupe WhatsApp

Vous concernant